

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

CROIX – ROUGE FRANCAISE – ALENCON

Travail de fin d'étude

« *Et si on parlait de sexe à nos ados* »

UE 3.4 S6 – UE 5.6 S6 – UE 6.2 S6

SIMONIN Mathilde

Promotion 2009-2012

Remerciements

Je tiens à remercier mes professeurs qui m'ont accompagnée pendant ces trois ans et plus particulièrement Mme Briand, pour ses conseils et ses encouragements tout au long de ce travail.

Sans les professionnels, ce travail n'aurait pu aboutir. Je tiens donc à remercier le docteur Brigitte .F, médecin de l'Education Nationale, Madame Anne H., Élisabeth H. et Martine T., infirmières, Mademoiselle Aurelie V., psychologue ainsi que Madame Agnès M. et Madame L., bénévoles au Planning familial.

Je tiens aussi à remercier ma famille pour son soutien et plus particulièrement ma sœur, pour ses talents d'écriture.

Sommaire

I.	Introduction	1
II.	Etape 1	1
	A. Situation de départ	1
	B. Question profane	3
	C. Problématisation et légitimation du problème	3
	D. Objectif de recherche	4
	E. Question de départ	5
III.	Etape 2	5
	A. Recherches documentaires, entretiens et questionnaire	5
	1. Résultats	5
	2. Méthodologie	15
IV.	Etape 3	16
	A. Problématique	16
	1. Concepts	16
	2. Questionnements	21
	3. Problématique	21
	4. Axes de recherche	22
	5. Hypothèses	22
V.	Conclusion	22

I. Introduction

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude, je vais présenter un travail sur l'éducation à la sexualité chez les jeunes en difficulté.

J'ai choisi ce thème car j'ai été étonnée qu'aucune séance d'éducation sexuelle n'avait été faite dans l'établissement où j'ai été en stage, ayant eu moi-même plusieurs séances tout au long de ma scolarité et en ayant fait lors de mon stage en santé scolaire. Désirant devenir infirmière scolaire je considère que l'éducation à la sexualité est une de ses principales missions. Je souhaitais aussi m'informer sur ce qui est fait aujourd'hui par les professionnels de la santé, les instances comme l'INPES et les médias.

Afin d'explorer ces différents points, dans un premier temps je présenterais la situation de départ suivie d'une question de départ ; dans un second temps les résultats de mes lectures et de mes entretiens que j'aurais confrontés. Dans un troisième temps je proposerai une problématique avec des axes de recherches et une hypothèse.

II. Etape 1

A. Situation de départ

La situation s'est présentée lors de mon premier stage de troisième année en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP). Un ITEP est un établissement médico-éducatif qui accueille en internat ou externat des enfants présentant des troubles du comportement sans troubles psychotiques ni déficiences intellectuelles.

La situation concerne Marion, une jeune fille de 14 ans qui est entrée à l'ITEP en juillet 2011. Elle est en internat et suit sa scolarité au sein de l'établissement.

Cette jeune fille vient d'être admise au foyer de l'enfance suite à une décision de justice. Elle y séjournera pendant les weekends et les vacances scolaires.

Un lundi matin, le foyer de l'enfance a appelé l'ITEP pour prévenir que Marion avait fugué pendant le weekend, qu'elle avait rejoint un garçon et qu'elle aurait pu avoir des rapports sexuels. Pour cette jeune fille ce n'est pas la première fois qu'il y a des suspicions ; elle raconte parfois sans gêne qu'elle aurait eu des rapports. L'infirmière pense que c'est seulement pour se vanter auprès des autres

Après l'appel du foyer, le cadre de l'ITEP a demandé à l'infirmière de prendre rendez-vous pour Marion avec le médecin de l'établissement pour un examen gynécologique. L'infirmière a refusé, elle a dit qu'un examen gynécologique n'apporterait rien, que l'infirmerie de l'ITEP n'était pas le lieu pour cela et qu'on ne pouvait le lui imposer. L'infirmière a décidé de prendre un rendez-vous chez un médecin de ville, une femme pour respecter le choix de Marion afin de faire une prise de sang pour savoir si elle était enceinte ou non

Le jour de sa prise de sang, Marion a annoncé qu'elle avait un retard de règles d'un mois. Le résultat de la prise de sang était négatif. Une contraception orale a été prescrite ; L'infirmière a alors convoqué Marion pour en discuter ; il a fallu prendre en compte que Marion n'avait eu aucune information dans son milieu familial qui est très perturbé. L'infirmière lui a donné des livres, adaptés à son âge, pour comprendre les relations entre filles et garçons, sur les différents types de contraception, les maladies sexuellement transmissibles... Une explication sur la prise d'une contraception a été aussi donnée. Lors de cet entretien Marion semblait réceptive, elle a posé des questions même si l'on sentait un peu de gêne de sa part ainsi qu'un manque évident de connaissances. Elle a fait remarquer qu'avec ses camarades elle ne peut pas trop en parler car elle est la plus âgée du groupe.

Personnellement, je ne me suis pas sentie apte à parler de ce sujet avec elle à cause de son histoire personnelle difficile que je connaissais peu. Il me semblait qu'il fallait avoir une attitude ainsi que des conseils personnalisés. Malgré ces informations elle a arrêté de prendre la pilule contraceptive.

Face à cette situation, je me suis la question de comment faire prendre conscience aux jeunes des différents risques d'une relation sexuelle non protégée.

Je me suis rendue compte que cette jeune fille avait un manque d'informations au sujet de la sexualité. Je me suis donc demandée pourquoi il n'y avait rien de fait dans l'établissement pour apporter aux jeunes les informations concernant le sujet. Ma réponse a été qu'avec ces enfants, ayant une histoire personnelle difficile, il était délicat d'aborder ce sujet.

B. Question profane

Cette situation m'a amené à me questionner sur les pratiques lors de l'éducation à la sexualité.

Lorsque l'on prévoit de faire une séance d'éducation à la sexualité, doit-on le faire seul ou faire intervenir d'autres professionnels ? Si oui, à quel moment, de quelles manières et pour quelles raisons ?

Doit-on parler de sexualité de la même manière à tous les adolescents ? Y a-t-il des choses spécifiques à mettre en place face à des jeunes en difficultés ?

C'est en m'interrogeant sur ces différents points que j'en suis arrivée à la question profane qui est : comment éduquer à la sexualité des jeunes en difficultés ?

C. Problématisation et légitimation du problème

En 2002, 10722 IVG ont été réalisés chez des mineures, un chiffre en hausse puisque 13230 IVG ont été réalisées par des mineurs en 2006 d'après un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, d'Octobre 2009, sur l'évaluation des

politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses (IVG) suite à la loi du 4 juillet 2001¹.

En 2010, le nombre de grossesses chez les mineures était de 18000, 4500 sont allées au terme et 12000 mineures entre 15 et 17 ans ont eu recours à une interruption volontaire de grossesse

En 2005, 34.5% des grossesses non désirées arrivaient sans prise de contraception, 28.1% de ces grossesses conduisaient à une IVG selon une enquête de l'INPES² (Annexe 1).³.

En tant que professionnels de la santé nous sommes sans cesse confrontés à ce public, en milieu hospitalier, en milieu scolaire, en milieu extra hospitalier ou extra scolaire. L'éducation et la prévention sont des missions de l'infirmier.

Ce problème est bien réel, il n'est pas unique et concerne la profession infirmière.

D. Objectif de recherche

Cette recherche a pour but de comprendre comment se fait une éducation à la sexualité face à des jeunes et plus particulièrement pour des jeunes en difficultés. Par qui peut-elle être faite, dans quelles conditions et par quels moyens.

¹ Article L312-16 - Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception

² Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001 [En ligne] [Référence du 6 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf page 33

³ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles*-édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 8

E. Question de départ

En quoi l'éducation à la sexualité face à des adolescents en grande difficulté demande t-elle une approche soignante particulière ?

III. Etape 2

A. Recherches documentaires, entretiens et questionnaires

1. Résultats

Lorsque les jeunes entrent dans l'adolescence, la sexualité suscite leur intérêt et cela peut être complexe de leur apporter des réponses. Le dialogue avec leurs parents peut être malaisé, contrairement aux échanges avec leurs pairs. Mais les informations échangées au cours de ces conversations peuvent être faussées par un manque de connaissances et une vision erronée de la réalité. J'ai pu observer ceci en parcourant les forums sur le net, un endroit où les jeunes peuvent se poser des questions entre eux. La première chose qui m'a interpellée, c'est le vocabulaire utilisé. Ce sont des mots assez crus. Ce vocabulaire fait oublier l'aspect relationnel, le respect ou l'amour dans l'acte sexuel, il est juste considéré comme un acte, une chose à faire. On peut ensuite voir la nature des questions, on y remarque l'ignorance des jeunes en matière de sexualité. Il y a quand même des questions intéressantes et pertinentes. Certes, on ne peut pas leur reprocher de le faire, ils essaient de trouver une solution à leurs problèmes. Néanmoins, les réponses ne sont pas du tout adaptées ou elles ne sont qu'insultes ou moqueries. Cela peut nous faire nous demander si ce support est finalement bénéfique. Si un jeune pose une question sur un de ces forums mais qu'il n'a pas de réponse mais des moqueries, il pourrait ensuite se renfermer, ne plus oser aborder les sujets qui le préoccupent. Je n'ai pas vu de réponse de professionnel et cela m'a étonnée. Sur ces forums les jeunes savent qu'ils vont parler à des gens de leur âge mais si aucun professionnel ne recadre les réponses données ou ne supprime les commentaires d'insultes ou de moqueries cela n'aide en rien les jeunes allant sur ces sites.

Aujourd'hui les jeunes ont accès à la sexualité via différents supports dans le cadre de la commercialisation du sexe avec les films pornographiques, le cybersexe, les publicités.... A l'adolescence, la curiosité peut les amener à visualiser de la pornographie. La pornographie vient des mots grecs « porné » qui signifie fille publique, fille de mauvaise vie et du mot « graphein » qui signifie écrire⁴. Selon une enquête européenne mise en place par le Conseil supérieur de l'audiovisuel⁵ en 2004, 80% des garçons âgés de 14 à 18 ans ont déjà vu un film pornographique contre 45% des filles⁶. En général, 30% des consommateurs de ce genre de film sont des jeunes de 13 à 14 ans. Nous pouvons nous poser la question de pourquoi ces jeunes s'orientent vers ce genre de film. Il peut y avoir le fait de « faire comme les copains », braver l'interdit posé par les parents ou de vouloir découvrir avec ces films comment est fait le corps de l'autre, comment se passe un rapport sexuel. Cela questionne sur l'accessibilité de l'information car si les jeunes passent par ces films c'est qu'ils ne savent peut-être pas où aller. Dans ces films la performance sexuelle remplace la rencontre de deux personnes et décrit la femme comme une femme-objet. Le risque est que les adolescents s'imprègnent de cette vision et la mettent en place dans la vie de tous les jours. Pour les garçons, cela pourra se faire par le vocabulaire utilisé face aux filles ou par des attitudes sexistes. Pour les filles, cela pourra se caractériser par une garde robe et/ou une attitude provocante, elles peuvent penser que c'est la manière dont elles doivent s'y prendre pour plaire aux garçons. En tant qu'adulte, il faut essayer d'effacer ce point de vue et introduire les notions d'amour, de respect et d'échange dans les relations filles/garçons.

Malgré cela l'attitude des jeunes n'aurait pas évoluée comme le montre ces chiffres : l'âge du premier rapport sexuel, en 2006, était de 17,2 ans pour les hommes et 17,6 pour les femmes mais 21% des garçons et 10% des filles ont eu

⁴ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 26

⁵ Créé par la loi du 17 janvier 1989, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle en France

⁶ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 30

leur premier rapport avant 15ans⁷. J'ai été surprise par ces chiffres, je pensais, au contraire, qu'aujourd'hui les premiers rapports sexuels commençaient beaucoup plus tôt. Selon une des infirmières interrogées, ce qui change c'est ce qu'il y a autour, les maladies et infections sexuellement transmissibles ont augmentées, les pratiques sont différentes par rapport à la génération précédente, le sujet est moins tabou qu'auparavant...

Il est nécessaire qu'il y ait une intervention de professionnels de la santé, et ce, au niveau scolaire ou extrascolaire avec le planning familial et les grandes institutions, via des campagnes d'information et de prévention comme l'Institut National de l'Education pour la Santé (Inpes)⁸ ou le comité départemental d'éducation pour la santé (CODES)⁹. Les médias jouent aussi un rôle dans la diffusion de ces informations. Il y a eu par exemple : « *Faut-il que les garçons soient enceintes pour que la contraception nous concerne tous ?* », des vidéos montrant des garçons dans des situations qui concernent habituellement les filles : grossesse non désirée et ses conséquences... en 2010¹⁰ ou « La répét' : amour et comédie », une série de programmes courts pour parler de contraception, de relations amoureuses et de sexualité aux 15-20ans¹¹. Il existe des campagnes d'informations passant par les médias depuis 1981¹² (Annexe 2). De plus les

⁷ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édition Odile Jacob, Février 2012 – page 43

⁸ L'Inpes est un établissement public administratif créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Il est chargé de mettre en œuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre plus général des orientations de la politique de santé publique fixées par le gouvernement.

⁹ Le CODES est une association qui met en œuvre des actions de promotion et d'éducation pour la santé. Il s'appuie sur les concepts de promotion de la santé définis par la Charte Ottawa (Organisation Mondiale de la Santé, 1986).

¹⁰ Inpes- *Contraception : filles et garçons, tous concernés !* [En ligne] [Référence du 3 Février 2012]. Disponible sur internet à partir de : <http://www.inpes.fr/30000/actus2010/007.asp>

¹¹ Inpes – *Contraception et sexualité : des jeunes parlent aux jeunes* [En ligne] [Référence du 3 Février 2012]. Disponible sur internet à partir de : <http://www.inpes.sante.fr/70000/cp/08/cp081024.asp>

¹² Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001 [En ligne] [Référence du 6

médias sont considérés comme la deuxième source d'information après les professionnels de la santé¹³ selon une enquête de 2004(Annexe 3). Mais sont-elles perçues comme les diffuseurs (les médias) le souhaitent ? Les adolescents ont-ils accès à ces sources d'informations ? S'adressent-elles à un public particulier ou large ? Le message est-il bien compris ? Face à ces multiples sources d'informations, comment les jeunes s'y retrouvent-ils ?

Les adolescents sont une cible particulière lorsqu'on fait une éducation à la sexualité. C'est la période où ils la découvrent, les changements corporels peuvent les perturber, à cet âge la relation fixe avec un partenaire est peu présente, une multiplicité des partenaires est plus fréquente. Ensuite, à cette période les adolescents sont dans une instabilité émotionnelle au niveau personnel et au niveau social. De plus, la situation familiale du jeune joue beaucoup, cela peut être la monoparentalité avec le manque de repère d'un des deux sexes, la précarité financière, l'exclusion sociale ou encore une culture différente.

Afin de répondre au mieux aux attentes de ces adolescents, un recueil de données doit être fait afin de connaître leur contexte environnemental et familial. Cependant il est difficile à faire selon le moment où l'on intervient sur ce sujet avec les jeunes. Si c'est une intervention programmée, on peut savoir quel public est concerné et donc l'information pourra être adaptée. Prenons le cas d'une infirmerie scolaire, si une jeune adolescente vient poser des questions ou annoncer une grossesse non désirée l'information donnée et l'accompagnement pourront être plus personnels si l'on connaît bien cette jeune. Mais si c'est la première fois que nous la voyons la personnalisation de l'information est difficile, il faudra donc questionner cette jeune fille sur ce qui se passe chez elle pour répondre au mieux à sa demande.

Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf page 53

¹³ Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001 [En ligne] [Référence du 6 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf page 51

L'éducation à la sexualité inclut la notion d'accompagnement. Rappelons ce qu'est l'accompagnement. Il peut être défini comme : « Présence physique, psychologique et professionnelle d'un intervenant dans une phase d'adaptation, de réadaptation ou d'intégration sociale dans le but d'assurer le bon déroulement de cette phase »¹⁴. Cette définition correspond bien au travail que les professionnels peuvent faire avec les jeunes concernant la sexualité. L'adaptation peut être, dans notre situation, l'adaptation aux changements corporels et psychologiques qu'entraîne l'adolescence. La réadaptation est lorsque l'information est donnée, celle-ci peut permettre de modifier ce que pensait le jeune sur la sexualité ou faire évoluer sa pensée qui pourrait entraîner une modification de son comportement. Pour accompagner, il ne suffit pas d'informer et de conseiller, il faut partir d'un point de départ, d'un problème identifié et faire ensemble, jeune et soignant, des actions jusqu'à la résolution de ce problème. Accompagner est défini selon l'ABCDAire des sciences humaines en médecine comme être le témoin solidaire du cheminement d'un autre. Et il introduit immédiatement dans les éléments de réflexion le concept d'altérité : « Pour comprendre l'accompagnement, il faut avoir accepté l'altérité : l'autre est radicalement différent de nous, bien que semblable... »¹⁵ Dans cette définition le témoin solidaire est le soignant, l'autre est le jeune. Mais il est bien spécifier que chaque partie doit faire ce avec ce qui lui est personnel, son identité, son vécu. Il est important que de la part du soignant il y n'y ai pas de jugement, cela permet de ne pas influencer sur ses réponses donnés aux jeunes et cela permettra d'inclure de la confiance de la part du jeune.

¹⁴ [En ligne] [Référence du 26 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.med.univ-rennes1.fr/sisrai/dico/1034.html>

¹⁵ Gaurier Philippe – *Le concept d'accompagnement* [En ligne] [Référence du 29 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.infirmiers.com/ressources-infirmieres/documentation/accompagner-un-concept-fondamental-pour-le-soigne-et-le-soignant.html>

De plus l'éducation de la santé fait partie du rôle propre de l'infirmier, selon l'article R4311-15 « l'infirmier ou l'infirmière propose des actions, les organise ou y participe dans les domaines suivants [...] éducation à la sexualité »¹⁶. La loi du 4 juillet 2001 prévoit trois séances par an et par groupe d'âge homogène dans les établissements scolaires. Ces séances peuvent être faites par le personnel de l'établissement ou par des intervenants extérieurs. Pour cela les établissements peuvent faire appel aux structures comme le planning familial mais la difficulté est qu'il y a plus de demandes d'établissements que de possibilité de réponses par les organismes.¹⁷ Selon la loi du 9 août 2004, *toute institution accueillant des jeunes doit prendre en compte leur sexualité, effective ou fantasmatique, en maintenant les efforts de prévention par une approche globale intégrée au travail éducatif et en permettant l'accès à une contraception adaptée, à la contraception d'urgence et à l'IVG*¹⁸.

La loi du 4 Juillet 2001 fait partie d'une longue série. Concernant l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires, plusieurs textes de loi ont été établis :

- 23 juillet 1973 : Circulaire Education nationale « FONTANET » « Information et éducation sexuelle »
- 18 mai 1989 : Circulaire Education nationale « Mise en œuvre au sein des établissements scolaires d'une politique d'information et de prévention en matière de santé et notamment du SIDA »
- 1994/1995 : Premiers plans de formation sur l'éducation à la sexualité à l'Education nationale
- 15 avril 1996 : Circulaire Education nationale « Prévention du SIDA en milieu scolaire : éducation à la sexualité » qui sera annulée par le conseil d'Etat le 29 juillet 1998

¹⁶ *Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'état et à l'exercice de la profession* – édition Berger-levrault- Page 166

¹⁷ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 51

¹⁸ *Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001* [En ligne] [Référence du 15 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000047/0000.pdf> - page 38

- 19 novembre 1998 : Circulaire Education nationale « Education à la sexualité et prévention du SIDA »
- 13 décembre 2000 : Loi n° 2000-1209 relative à la contraception d'urgence
- 27 mars 2001 : Décret n° 2001-258 pris en application de la loi n° 2000-1209 : Protocole national sur la contraception d'urgence en milieu scolaire
- 4 juillet 2001 : Loi n° 2001-588 relative à l'IVG et à la contraception instituant l'obligation d'une information et une éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées
- 17 février 2003 : Circulaire Education nationale « L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées »

L'éducation à la sexualité ne doit pas se restreindre à aborder la reproduction humaine. Elle doit aussi comporter un aspect médical comme la prévention des maladies sexuellement transmissibles, un aspect social avec les influences culturelles et les normes sociales, un aspect psychologique avec la construction psychique propre à chacun et enfin un aspect relationnel.

Cependant la loi du 4 juillet 2001 n'est pas forcément respectée dans certains établissements scolaires, ce projet peut ne pas faire partie de leurs priorités parfois par manque de temps, par manque d'intervenants ou encore par la lourdeur de ce projet. Pour les établissements qui ne sont pas rattachés à l'éducation nationale, ici l'ITEP et le planning familial, l'information à la sexualité se fait au cas par cas, le planning familial par son action et pour l'ITEP par la multiplicité des « profils » des jeunes à l'institut et leurs histoires personnelles (violence familiale, abandon, relation difficiles avec leurs pairs et/ou leurs parents...). Même si une trame adressée aux professionnels existe concernant l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires datant de 2008¹⁹ (Annexes 4 et 5), il faut quand même partir de ce que l'on sait sur les adolescents

¹⁹ Ministère de l'Education Nationale - *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée, guide du formateur par le Ministère de l'éducation nationale* [en ligne] [Référence du 15 Mars 2012]
Disponible sur internet à partir de :
http://media.education.gouv.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/52/6/education_sexualite_intervention_114526.pdf

en général. Le corps et son fonctionnement ne sont pas très bien connus, ce qui joue sur l'acceptation de celui-ci, la méconnaissance des moyens de contraceptions (dispositifs disponibles et leurs spécificités, fausses idées sur ceux-ci), des structures existantes et leurs rôles...

Selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)²⁰ on compte aujourd'hui 1200 centres et 390 établissements sur tout le territoire national. Ce nombre comprend les Etablissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) et les Centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF). Ces structures ont comme compétences de conseiller, d'orienter, autant sur la contraception, la prévention des IST que sur les relations sexuelles... et cela pour tout public, des mineurs, des personnes en situation sociale ou sanitaire précaire. Cependant les CPEF ont un champ d'intervention plus large avec un rôle médical qui comprend la prescription qui est régit par la loi du 24 juillet 2009²¹ (annexe 6). Ils sont aussi habilités pour la pose de contraceptif, pour faire des suivis gynécologiques.... Concernant la demande, environ 5 à 10% des jeunes de moins de 20 ans consultent ces centres.²² Ce chiffre peut s'expliquer par la méconnaissance de ces centres par les jeunes, la peur d'être jugé et de ne pas savoir comment en parler ou encore le fait que les jeunes peuvent avoir des difficultés à se déplacer par leur propre moyen. Ce dernier point montre l'inégalité de l'offre entre les jeunes urbains et ceux habitant en milieu rural. Pour offrir à un accès aux centres aux jeunes ruraux le département du Haut Rhin à créer un réseau alliant centre de planification, planning familial, protection maternelle et infantile (PMI), infirmiers scolaires et médecins généralistes. Ce réseau permet au

²⁰ Inspection générales des affaires sociales : service interministériel de contrôle, d'audit et d'évaluation des politiques sociales pour éclairer la décision publique. Cet institut analyse les fonctionnements/dysfonctionnements des services et politiques publiques, élabore des recommandations opérationnelles et **évalue et rend compte du contrôle des politiques sociales**

²¹ Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001 [En ligne] [Référence du 6 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf page 13

²² Inspection générale des affaires sociales – *Les organismes de planification, de conseil et d'éducation familiale : un bilan* [en ligne] [Référence du 22 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000405/0000.pdf> - page 4-5

jeune de s'adresser au médecin traitant lorsqu'un centre de planification est trop loin géographiquement. Le médecin dispose du matériel nécessaire comme des tests de grossesses, si un bilan sanguin est nécessaire le système de la gratuité est respecté car cet acte sera facturé par le conseil régional. Le rôle des infirmiers scolaires dans ce réseau est d'indiquer à la PMI les zones où l'accès à la contraception est difficile et d'intégrer les médecins de cette zone au réseau²³.

La majorité des moyens de contraceptions utilisés par les jeunes sont le préservatif et la pilule contraceptive, surtout en début de vie sexuelle. 90% des 15-24 ans déclarent avoir utilisé un préservatif lors du premier rapport et 78,9% des filles entre 15 et 19 ans utilisent une contraception orale mais 50% abandonnent ce moyen et 19% d'entre elles n'utilisent pas de nouvelle méthode²⁴. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet abandon de la contraception orale. Tout d'abord la nécessité de passer soit par le cabinet d'un médecin généraliste soit par celui d'une sage-femme. Les jeunes peuvent avoir peur que le secret médical puisse être trahi (notion que les jeunes ne connaissent peut être pas). Ensuite vient le prix des contraceptifs oraux qui va de 7,26 à 35 euros pour 3 mois selon les pilules et certaines ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale²⁵ (annexe 7). Elles sont seulement gratuites pour les mineurs dans les centres de planification. Ensuite, les mineurs sont sous le régime de leurs parents concernant la sécurité sociale donc une consultation médicale ou un achat de pilule remboursable apparaîtra sur les relevés de la carte vitale. Pour palier ces contraintes, certaines régions comme le Poitou-Charentes et l'Île de France ont mis en place le système du « Pass' contraception »²⁶. Celui-ci consiste à délivrer un carnet de tickets aux

²³ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édition à Paris : Odile Jacob, Février 2012 – pages 69-70

²⁴ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édition à Paris : Odile Jacob, Février 2012 – page 44

²⁵ *LA PILULE Une contraception efficace et très utilisée !* [En ligne] [Référence du 10 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.contractions.org/html/pilule.htm>

²⁶ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édition à Paris : Odile Jacob, Février 2012 – pages 61-69

mineures dont le but est la gratuité des démarches et actes médicaux concernant la délivrance de contraceptions. Ce dispositif est disponible chez les médecins traitants et les établissements scolaires.

Parfois la régularité de la prise peut être une contrainte ce qui emmène à des oublis puis à l'abandon totale pour n'utiliser ensuite que le préservatif. Toutes les contraceptions sont-elles connues ? Des documents d'informations sont pourtant mis en place comme une brochure éditée par l'INPES (Annexes 8 et 9). Cette brochure est présente dans certains établissements scolaires, les centres de planifications, dans certains cabinets médicaux. Il y a toute fois eu une augmentation dans l'utilisation de la contraception entre 1978 et l'an 2000²⁷ (annexe 10).

Que ça soit en milieu scolaire ou en milieu extrascolaire pour répondre aux questions des jeunes, les professionnels utilisent des supports variés, pas seulement ceux fournis par les instituts. Cela peut être des planches anatomiques, des dessins animés, des livres pour enfants ou des objets comme des préservatifs. Lorsqu'on fait une information sur la sexualité, l'adaptation de la séance est primordiale. On adapte en fonction de l'âge mais aussi du niveau, on ne fera pas la même information à des élèves d'une classe de sixième d'un établissement scolaire dit ordinaire qu'à des enfants du même âge mais ayant un niveau cognitif d'un enfant de CP. Le vocabulaire utilisé est adapté pour la compréhension de l'information. Le temps de parole est à délimiter, des enfants plus jeunes auront un temps d'écoute et d'attention moins important, c'est pour cela qu'il faut prioriser l'information donnée. On ne parlera pas des mêmes choses à un enfant de 11 ans qu'à un jeune de 16 ans. D'où l'intérêt de bien faire la différence entre puberté et adolescence. L'adolescence est un processus, mouvement psychique vers un état d'être nouveau, l'intégration des changements physiques sur le plan psychique. La puberté est la période de la vie pendant

²⁷ Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001 [En ligne] [Référence du 6 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf

laquelle un individu acquiert la maturité sexuelle : développement des organes génitaux (apparition des règles chez la fille, production des spermatozoïdes pour le garçon), apparition des caractères sexuels secondaires²⁸. Même en adaptant de langage et l'information donnée il faut aussi savoir choisir comment l'information sera véhiculée. Faut-il passer par des vidéos, des schémas, des jeux ? Tout ça se choisit en fonction du public que l'on a en face. Le support joue beaucoup sur l'attention et la compréhension.

Les professionnels ont aussi remarqué que lorsque les jeunes viennent s'informer sur ce sujet, filles et garçons se comportent différemment. Les filles viennent à la recherche de réponse concernant la venue des cycles menstruels, la contraception, la contraception d'urgence, les relations filles/garçons. Elles peuvent venir suite à la découverte d'une grossesse non désirée. Elles viennent plus souvent seules, elles prennent en compte l'aspect intime de la sexualité. Les garçons viennent moins poser de questions. Cela se fait plus en groupe, avec les copains et cela concerne plus la façon dont se passe un rapport sexuel, comment utiliser un préservatif et ceci plus sur le ton de l'humour, sans doute pour faire les intéressants auprès des copains ou au contraire pour cacher leur gêne et leur intérêt réel.

2. Méthodologie

J'ai choisi comme méthode des entretiens semis directifs avec des questions ouvertes. Avec ce type de questions j'espérais pouvoir avoir plus de réponses et pouvoir à partir de celles-ci poser d'autres questions. (Annexes 11 à 16)

J'ai choisi d'interroger le planning familial, les bénévoles et professionnels confrontés à un public varié ; leur rôle premier est l'information, le conseil et l'écoute. Cette structure est une source d'information importante pour mon sujet.

²⁸ QUEVAUVILLIERS Jacques – Dictionnaire médical de poche – édité à Paris : édition Elsevier Masson, 2007 - page 396

J'ai interrogé une infirmière et une psychologue travaillant en institut thérapeutique éducatif et pédagogique. Toutes deux confrontées au même public mais ayant une approche différente.

Il me semblait aussi important de discuter avec des professionnels travaillant au sein de l'éducation nationale, une infirmière scolaire et un médecin scolaire. L'éducation à la sexualité est l'une de leurs missions auprès des jeunes ; de plus, l'infirmière scolaire est généralement considérée comme une ressource de confiance par les élèves.

J'ai décidé de ne pas interroger directement des jeunes car je pense que les réponses qu'ils auraient pu me donner auraient pu être faussées car c'est un sujet difficile à aborder avec une personne que l'on ne connaît pas. J'ai donc décidé de parcourir les différents forums sur le net adressés aux jeunes et traitant de la sexualité.

IV. Etape 3

A. Problématique

1. Concepts

- Jeune en difficulté : Après mes différents entretiens, le terme « jeune en difficulté » est large. Il comprend des jeunes ayant des difficultés dans le milieu familial comme un manque d'éducation, pas de repère éducatif ou lorsque la famille est en situation de précarité. Ces difficultés peuvent entraîner un comportement violent, des addictions, une baisse de la socialisation de la part du jeune.... Les familles monoparentales peuvent être un obstacle à une bonne information sur la sexualité car le parent restant peut avoir du mal à parler de la sexualité de l'autre sexe. Les pré adolescents ayant souvent le désir de grandir trop vite peuvent aussi se trouver en difficulté. Des jeunes mal informés par un manque d'écoute de la part des parents et des jeunes ne sachant pas où pouvoir s'informer en font un public difficile. Des jeunes ayant un déficit cognitif peuvent être aussi

considérés comme des jeunes en difficulté du fait de la possible difficulté de compréhension.

- Adolescence : processus, mouvement psychique vers un état d'être nouveau, l'intégration des changements physiques sur le plan psychique²⁹
- Puberté : Période de la vie pendant laquelle un individu acquiert la maturité sexuelle : développement des organes génitaux (apparition des règles chez la fille, production des spermatozoïdes pour le garçon), apparition des caractères sexuels secondaires³⁰

Je pense qu'il est important de différencier les deux car un jeune peut commencer sa puberté sans entrer dans l'adolescence, c'est-à-dire qu'il évolue au niveau physiologique mais pas forcément psychologique. Un jeune peut aussi rentrer dans l'adolescence sans que sa puberté soit arrivée.

- Sexualité : Ensemble des mécanismes physiologiques qui concourent au rapprochement des sexes et à la reproduction de l'espèce - Ensemble des tendances et des activités qui, à travers le rapprochement des corps, l'union des sexes (généralement accompagnés d'un échange psychoaffectif), recherchent le plaisir charnel, l'accomplissement global de la personnalité.³¹

On peut voir que la sexualité à plusieurs aspects, un aspect biologique dans lequel rentre la notion de reproduction, de génétique et de perpétuer l'espèce humaine et un aspect éthologique avec la notion d'attachement à l'autre et de désir.

²⁹ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 103

³⁰ QUEVAUVILLIERS Jacques – Dictionnaire médical de poche – édité à Paris : édition Elsevier Masson, 2007 - page 396

³¹ Centre national de ressources textuelles et lexicales [En ligne] [Référence du 24 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.cnrtl.fr/definition/sexualit%C3%A9>

- Santé sexuelle : définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme *un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence. Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés. La sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, ces dernières ne sont pas toujours vécues ou exprimées simultanément. La sexualité est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels.*
- Education : façon d'assurer la formation et le développement d'un être humain³²
- Information : Renseignements (sur qqn, qu' qqch) – Renseignement ou événement qu'on porte à la connaissance d'une personne, d'un public³³

Je me suis interrogée sur les raisons pour lesquelles l'on parle plutôt d'éducation à la sexualité que d'information à la sexualité. Suite à mes recherches j'ai pu voir qu'éduquer, c'est dire ce qui est bien ou mal dans certains comportements alors qu'informer permet à l'autre d'avoir toutes les informations disponibles afin de faire ses propres choix. On ne peut pas éduquer à la sexualité car on ne peut pas dire si telle ou telle sexualité est bien

³² Dictionnaire Le Petit Rober micro – édité à Paris, Mai 2011 – page 469

³³ Dictionnaire Le Petit Rober micro – édité à Paris, Mai 2011 – page 759

ou mal, tout le monde trouve sa sexualité, personnelle et intime au fil du temps par contre il peut être fait une éducation morale, l'inculcation de valeur qui doit être réservée aux parents. Néanmoins l'aspect légal ne peut pas être ignoré. Le terme d'information à la sexualité correspondrait mieux à ce qui est fait aujourd'hui³⁴, cela inclus la notion d'accompagnement.

- Education à la santé : D'après le décret du 29 Juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, nous pouvons la diviser en 4 items :
 - o la prévention : ensemble des actions qui tendent à promouvoir à la santé individuelle et collective
 - primaire : elle précède la maladie ou le comportement négatif grâce a l'apport d'information et à l'éducation

Ici la prévention primaire se présente sous la forme d'éducation relationnelle, affective et sexuelle afin d'éviter les comportements à risque.³⁵

- secondaire : cherche à détecter et à dépister afin d'éviter leur apparition ou leur évolution négative

La prévention secondaire se fait par le biais du recueil de données.

- tertiaire : se met en place une fois que la maladie ou le comportement à risque est installée, elle cherche à éviter les conséquences ou la rechute

Ici cela peut être une grossesse non désirée qui a commencé et il faut éviter qu'elle arrive a terme si l'adolescente ne le désire pas et par exemple mettre en place une contraception si celle-ci n'est pas utilisée pour éviter une prochaine grossesse non désirée.

³⁴ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait se sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles*-édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 160

³⁵ Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait se sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles*-édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – page 154

- quaternaire : a pour but de réduire les conséquences ou la rechute
 - l'éducation afin de modifier les comportements des personnes
 - la réhabilitation qui concerne la réinsertion des personnes
 - la maintenance pour assurer les soins d'entretien
 - le curatif qui vise éviter l'invasion c'est-à-dire le début de la maladie ou limiter le processus d'un traitement d'entretien³⁶

Dans notre cas nous allons nous intéresser à la prévention dans tous ces aspects.

- Conduite à risque : Selon le glossaire de la promotion de la santé édité par l'Organisation Mondiale de la Santé, la conduite à risque *consiste en l'exposition du jeune à une probabilité non négligeable de se blesser ou de mourir, de léser son avenir personnel ou de mettre sa santé en péril* ; « *comportement dont on a constaté qu'il est lié à une vulnérabilité accrue à l'égard (...) de certains problèmes de santé*³⁷.

Concernant notre sujet nous allons cibler nos recherches sur les conduites à risques sexuelles. On peut trouver dans ce registre la multiplicité des partenaires, les rapports non protégés ...

- Non jugement : position prise par quelqu'un qui consiste à ne pas juger l'autre

Dans une relation entre un soignant et la personne à qui s'adresse la démarche éducative le soignant se doit d'être non jugeant.

- Confiance mutuelle : confiance : sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, à quelque chose

³⁶ HUBERT Julie – Cours – Santé publique - L'éducation, la prévention et la promotion pour la santé [En ligne] [Référence du 3 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.infirmiers.com/etudiants-en-ifs/cours/cours-sante-publique-leducation-la-prevention-et-la-promotion-pour-la-sante.html>

³⁷ Référentiels de bonnes pratiques - Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire [En ligne] [Référence du 2 Février 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.afpssu.com/ressources/comportisque.pdf>

- Norme : Règle, principe, critère auquel se réfère tout jugement³⁸
- Recueil de données : outils entrant dans la démarche de soin infirmier permettant de regrouper toutes les informations administratives d'un patient et identifiant un ou des problèmes de santé.

2. Questionnements

Existe-t-il des formations spécifiques sur comment faire des séances d'éducation à la sexualité ?

En milieu scolaire, si le personnel médical de l'établissement n'a pas le temps de monter un projet, pourquoi ne pas spécialiser des professionnels comme des infirmiers, des sages femmes à ce travail ?

Pourquoi parle t-on d'éducation à la sexualité et non d'information à la sexualité ?

3. Problématique

L'éducation à la sexualité n'est pas forcément faite et/ou les professionnels ne sont pas forcément formés ; de plus, face à des jeunes en difficultés, elle comporte des spécificités; alors que peut-on mettre en place pour améliorer ces points ?

³⁸ Editions Larousse [En ligne] [Référence du 2 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009#54629>

4. Axes de recherche

Afin de répondre à cette question il faudrait s'intéresser à quelques points :

Voir si la législation est connue des infirmières et médecins travaillant dans des établissements accueillant des jeunes

Voir si les professionnels se sentent concernés par ce projet.

Voir si des formations spécifiques concernant l'éducation à la sexualité vont être mises en place.

5. Hypothèses

Il existe des formations mais celles-ci ne sont pas forcément proposées aux infirmières

La spécificité des jeunes en difficultés est connue des professionnels mais elle n'est pas facile à prendre en compte avant de faire une séance d'éducation à la sexualité.

V. Conclusion

Ce travail m'a beaucoup apporté. Il m'a permis de confronter mon point de vue en tant que professionnel de la santé et celui que j'avais lorsque j'étais jeune adolescente. Je me souviens de ce que je pensais de la sexualité et contrairement à aujourd'hui je ne me rendais pas compte de tout ce qui était à notre portée ; je ne voyais pas non plus cela comme quelque chose qui pouvait être difficile, un apprentissage long et pleins de questions.

Ce travail m'a conforté dans le fait de croire que l'éducation à la sexualité chez les jeunes, par l'apport d'informations adaptées est primordiale afin de leur assurer un début de vie sexuelle avec toutes les connaissances et en toute sécurité ou de modifier leur comportement si celui-ci peut engendrer des dangers.

Mais à travers ce travail, j'ai pu constater qu'il y a encore du chemin à faire dans cette démarche. Comment bien accompagner, informer, écouter des jeunes quand nous soignants ne sommes pas formés pour le faire ?

Annexe 1

Tableau 6 : Situation contraceptive lors de la survenance d'une grossesse non prévue

Situation contraceptive	Ensemble des grossesses non prévues	Grossesses non prévues ayant donné lieu à une IVG
Pas de contraception	34,5	28,1
Pilule	20,9	23,1
Stérilet	8,7	7,0
Préservatif	11,8	19,3
Méthode naturelle	21,8	19,1
Autre méthode	2,0	3,4
Total	100 %	100%

Source : Enquête COCON

Annexe 2

Campagnes nationales d'information sur la contraception

Dates	Message	Commentaires
1981-1982	"La contraception est un droit fondamental".	Première campagne grand public. Objectif : affirmer le droit des femmes
1992	"La contraception, ça devient simple quand on en parle".	Message axé sur le dialogue. Accent mis sur le préservatif dans une double perspective de contraception et de prévention du Sida (qui semble avoir affaibli le message contraception).
2000	"La contraception, à vous de choisir la vôtre."	Informé sur les différents modes de contraception disponibles et favoriser un accès égal pour toutes à la contraception.
2002	"La contraception, ne laissez pas l'imprévu décider à votre place"	Poursuivre l'effort de sensibilisation et favoriser une utilisation effective de la contraception par les femmes et leur partenaire
2007-2009	2007 "La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit"	Initier une nouvelle "culture contraceptive" reposant sur le choix éclairé de la méthode la mieux adaptée
	2008 " Vous ne pouvez pas parler de contraception autour de vous ? Parlez-en avec nous ».	Ciblé sur les adolescents, pour libérer la parole, les inciter à s'informer et à adopter une démarche contraceptive responsable.
	2009 " Faut-il que les hommes tombent enceintes pour que la contraception nous concerne tous ? »	Accent mis sur l'implication des hommes, la contraception étant présentée comme un enjeu pour le couple et non la seule femme.

Annexe 3

Tableau 9 : Niveau de confiance envers les sources d'information (2004)

Source d'information	Population totale
Personnel médical	55%
Médias	47%
Professionnels du social	9%
Entourage	7%
Sphère scolaire	4%

Source : Les Français et la contraception », INPES, BVA, mars 2007

Annexe 4



ministère
éducation
nationale

ÉduSCOL
[dgesco]



*Éducation
à la sexualité*

Supports pédagogiques

L'éducation à la sexualité

*Guide d'intervention
pour les collèges et les lycées*

La page 51 concernant « L'évolution des lois sur la sexualité » a été actualisée

Août 2008

↳ eduscol.education.fr/educsex

Annexe 5



*Éducation
à la sexualité*

Supports pédagogiques

L'éducation à la sexualité au collège et au lycée

Guide du formateur

Les pages 32 et 33 concernant « Sexualité et loi » ont été actualisées

Août 2008

Annexe 6

Tableau 2 : Dispositions nouvelles introduites par la loi du 21 juillet 2009 en matière de prescription et délivrance de la contraception

Professionnels	Base légale (Code de la santé publique)	Type de contraception	Condition	Avant la loi HPST	Après la loi HPST	Prise en charge par l'assurance maladie ¹²
Infirmier(e)	Art L 4311-1	Contraception orale	Etre en possession d'une prescription datant de moins d'un an		Renouvellement de la prescription pour 6 mois maximum	Oui
Pharmacien	Art L 5125-23-1	Contraception orale	Etre en possession d'une ordonnance périmée datant de moins d'un an	Délivrance à titre exceptionnel d'une seule boîte avec obligation d'informer le médecin ¹³	Délivrance pour une durée supplémentaire de 6 mois maximum	Oui
Sage-femmes	Art L 4151-1 Art L 5134-1	Contraception hormonale et locale		Prescription limitée, pour la contraception hormonale, aux suites de couches ou d'IVG	Prescription sans restriction (sauf situations pathologiques qui doivent être renvoyées vers un médecin)	Oui

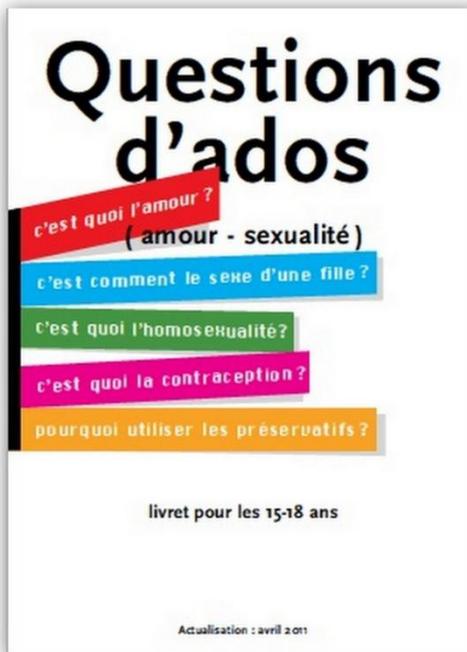
Annexe 7

Tableau 7 : Les différentes méthodes de contraception, coût et remboursement

	Prix approximatif	Fréquence de prise ou pose	Prise en charge par l'assurance maladie (remboursement à 65%)	Reste à charge annuel pour l'utilisatrice (après remboursement assurance maladie et avant remboursement éventuel mutuelle)
Pilules de 2e génération	Environ 30 euros/an pour les plus prescrites	Journalière	OUI	Env 10 euros/an (7 euros pour les génériques)
Dispositif intra-utérin au cuivre	27 euros	5 à 10 ans	OUI	Env 2 euros/an (calcul sur une durée moyenne de 5ans)
Dispositif intra-utérin au Lévonorgestrel	130 euros	5 ans	OUI	Env 9 euros/an (calcul sur une durée de 5 ans)
Implant progestatif	124 euros	3 ans	OUI	Env 14 euros/an
Pilules de 3e génération	Prix libre, variable Env 110 euros/an (70 euros pour les génériques)	Journalière	NON, Sauf une ⁶⁴	70 à 110 euros/an
Anneau vaginal	170 euros/an	Mensuelle	NON	170 euros/an
Timbre contraceptif (patch)	175 euros/an	Hebdomadaire	NON	175 euros/an
Préservatif masculin	0,23 à 0,77 euros l'unité	A chaque rapport	NON	Variable. 54 euros sur la base de 9 rapports par mois ⁶⁵ et d'un coût moyen de 0,5 euros
Préservatif féminin	2,14 euros l'unité	A chaque rapport	NON	Variable 231 euros sur la base de 9 rapports par mois ⁴⁴

Source : Tableau établi avec la collaboration de médecins et pharmaciens rencontrés par la mission. Les prix peuvent varier et constituent des ordres de grandeurs indicatifs

Annexe 9

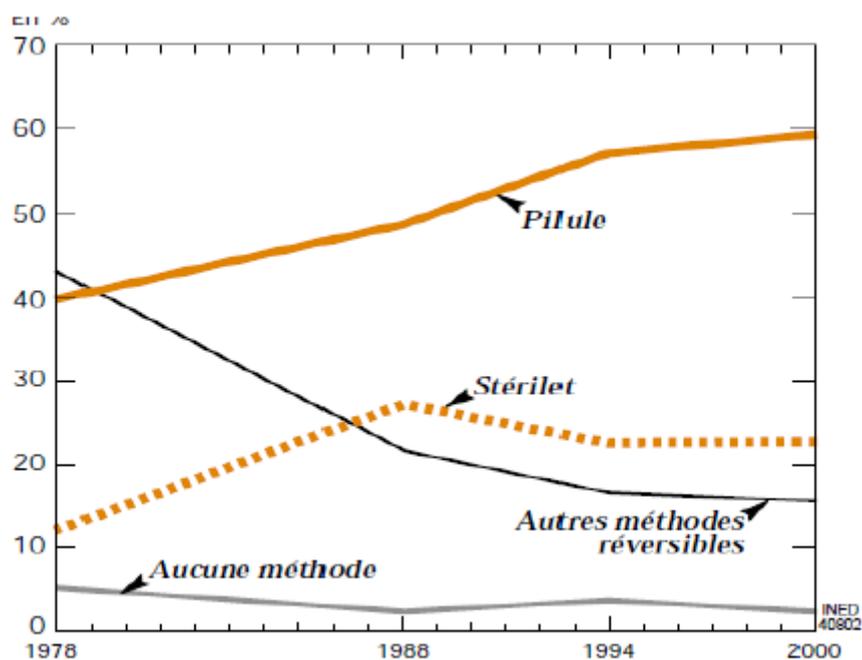


2	Le temps des questions
3	Le temps des relations affectives et sexuelles
	L'amour
7	C'est quoi l'amour ?
	Le corps
9	C'est quoi la puberté ?
10	Pourquoi les règles ?
11	C'est comment le sexe d'une fille ?
12	C'est quoi l'hymen ?
	Quelle est la taille d'un sexe de garçon ?
13	Comment se lave-t-on le sexe ?
15	C'est normal les pertes blanches ?
	C'est quoi les éjaculations nocturnes ?
16	C'est quoi un phimosis ?
	C'est quoi la circoncision ?
17	C'est quoi l'encision ?
	La sexualité
19	C'est quoi la sexualité ?
	C'est quoi l'homosexualité ou la bisexualité ?
20	C'est quoi la masturbation ?
	Pourquoi les filles mouillent-elles ?
21	Pourquoi les garçons bandent-ils le matin ?
22	C'est quoi les zones érogènes ?
	Comment savoir si une fille ou un garçon a du désir sexuel ?
23	C'est quoi un orgasme ?
24	Comment fait-on l'amour ?
	Comment faire l'amour sans pénétration ?
25	C'est quoi le plaisir sexuel ?
26	C'est quoi la frigidité ?
	C'est quoi l'impuissance ?
27	C'est quoi l'éjaculation précoce ?
	Quel est l'âge moyen des premiers rapports sexuels ?
28	Que dit la loi sur la sexualité ?

29	C'est quoi un pédophile ?
	C'est quoi la pornographie ?
	La contraception
31	C'est quoi la contraception ?
33	C'est quoi la contraception d'urgence ?
	C'est quoi un centre de planning familial ?
	L'avortement
35	C'est quoi l'avortement ?
	Les infections sexuellement transmissibles (IST)
37	Quelles sont les principales infections sexuellement transmissibles ?
38	Comment sait-on si on a une infection sexuellement transmissible ?
39	Quel risque d'IST pour quelle relation sexuelle ?
	Le VIH/sida
41	C'est quoi le sida ?
	Comment se transmet le virus du sida ?
42	C'est quoi être séropositif ?
43	Comment dépiste-t-on le sida ?
44	Comment soigne-t-on le sida ?
45	Comment aider une personne séropositive ?
	Les préservatifs
47	Pourquoi utiliser les préservatifs ?
48	Pourquoi plusieurs modèles de capotes ?
	C'est quoi le préservatif féminin ?
49	Pourquoi ajouter du gel ?
51	Que faire si la capote craque ?
52	Comment teste-t-on les préservatifs ?
53	Adresses utiles

Annexe 10

Graphique 1 : Evolution de la couverture contraceptive entre 1978 et 2000
(en % des femmes de 20-44 ans ne souhaitant pas être enceintes)



Source : H. Leridon, P. Oustry, N. Bajos et l'équipe COCON, 2002, op cit

Annexe 11

Questionnaire destiné au planning familial

Actuellement en 3^{ème} année d'école d'infirmière j'écris mon mémoire sur le thème des jeunes et la sexualité. Mon sujet est « En quoi l'éducation face à des jeunes en difficulté entraîne t'elle une démarche soignante particulière ? ». Pour m'aider dans ma réflexion, je souhaite recueillir votre avis sur ce sujet via ce questionnaire. Merci d'avoir accepté d'y répondre.

- Pouvez-vous me donner une définition de « jeune en difficulté » ?
- Quelle tranche d'âge accueillez-vous ?
- Quels professionnels sont présents dans votre structure pour accueillir les jeunes ?
- Y a-t-il plus de garçons que de filles qui viennent vous voir ?
- Viennent-ils plus souvent en groupe ou seul ?
- Quelles sont les questions les plus abordées pour les filles ?
- Quelles sont les questions les plus abordées par les garçons ?
- Pouvez-vous me donner le nombre de grossesses non désirées et d'interruptions volontaires de grossesse chez les adolescentes pour l'année écoulée ?
- Avant de s'entretenir avec les jeunes, faites vous un recueil de données afin de cibler leurs besoins ?

Annexe 12

Questionnaire destiné à l'infirmière d'ITEP

Actuellement en 3^{ème} année d'école d'infirmière j'écris mon mémoire sur le thème des jeunes et la sexualité. Mon sujet est « En quoi l'éducation face à des jeunes en difficulté entraine t'elle une démarche soignante particulière ? ». Pour m'aider dans ma réflexion, je souhaite recueillir votre avis sur ce sujet via ce questionnaire. Merci d'avoir accepté d'y répondre.

- C'est quoi pour vous un « adolescent en difficulté » ?
- Dans quelle tranche d'âge se trouvent les jeunes que vous côtoyez ?
- Est-ce que les jeunes viennent vous voir pour parler de sexualité ? Si oui, viennent-ils avant que vous leur en ayez parlé ou une fois que vous ayez abordé le sujet ?
- Quelles sont les questions les plus fréquentes ?
- Y a t'il des sujets abordés plus spécifiquement par les filles et d'autres par les garçons ?
- Viennent ils généralement seul ou à plusieurs ?
- Utilisez-vous des supports pour vous aider à répondre à leurs questions ?
- Dirigez les vous vers des institutions comme le planning familial par exemple ?
- Faites vous des campagnes d'informations sur la sexualité ?
 - Si oui...
 - Avec quel public
 - Comment (supports, intervenants extérieurs...)
 - Quand (en parallèle du programme scolaire...)
- Pensez vous qu'il faille adapter cette information lorsque le public est un jeune en difficulté ?
- Avez-vous remarquez une évolution dans la sexualité chez les jeunes ?

Annexe 13

Questionnaire destiné à la psychologue de l'ITEP

Actuellement en 3^{ème} année d'école d'infirmière j'écris mon mémoire sur le thème des jeunes et la sexualité. Mon sujet est « En quoi l'éducation face à des jeunes en difficulté entraîne t'elle une démarche soignante particulière ? ». Pour m'aider dans ma réflexion, je souhaite recueillir votre avis sur ce sujet via ce questionnaire. Merci d'avoir accepté d'y répondre.

- C'est quoi pour vous un « adolescent en difficulté » ?
- On t-ils un rapport plus particulier à la sexualité que des jeunes sans difficultés ?
- Peut-on faire une démarche d'éducation à la sexualité de la même manière à tous les jeunes ?

Annexe 14

Questionnaire destiné à l'infirmière scolaire

Actuellement en 3^{ème} année d'école d'infirmière j'écris mon mémoire sur le thème des jeunes et la sexualité. Mon sujet est « En quoi l'éducation face à des jeunes en difficulté entraine t'elle une démarche soignante particulière ? ». Pour m'aider dans ma réflexion, je souhaite recueillir votre avis sur ce sujet via ce questionnaire. Merci d'avoir accepté d'y répondre.

- C'est quoi pour vous un « adolescent en difficulté » ?
- Rencontrez-vous ce public particulier ?
- Dans quelle tranche d'âge se trouvent les jeunes que vous côtoyez ?
- Est-ce que les jeunes viennent vous voir pour parler de sexualité ? Si oui, viennent-ils avant que vous leur en ayez parlé ou une fois que vous ayez abordé le sujet ?
- Quelles sont les questions les plus fréquentes ?
- y a t'il des sujets abordés plus spécifiquement par les filles et d'autres par les garçons ?
- Viennent ils généralement seul ou à plusieurs ?
- Utilisez-vous des supports pour vous aider à répondre à leurs questions ?
- Les dirigez vous vers des institutions comme le planning familial par exemple ?
- Faites vous des campagnes d'informations sur la sexualité ?
 - Si oui...
 - Avec quel public
 - Comment (supports, intervenants extérieurs...)
 - Quand (en parallèle du programme scolaire...)
- Lorsque ces jeunes viennent vous voir pour parler de sexualité, faites vous quelque chose de particulier par rapports aux jeunes sans difficulté ? Si oui quoi et pourquoi.
- Avez-vous remarquez une évolution dans la sexualité chez les jeunes ?

Annexe 15

Questionnaire destiné au médecin scolaire

Actuellement en 3^{ème} année d'école d'infirmière j'écris mon mémoire sur le thème des jeunes et la sexualité. Mon sujet est « En quoi l'éducation face à des jeunes en difficulté entraîne t'elle une démarche soignante particulière ? ». Pour m'aider dans ma réflexion, je souhaite recueillir votre avis sur ce sujet via ce questionnaire. Merci d'avoir accepté d'y répondre.

- C'est quoi pour vous un « adolescent en difficulté » ?
- Rencontrez-vous ce public particulier ?
- Dans quelle tranche d'âge se trouvent les jeunes que vous côtoyez ?
- Est-ce que les jeunes viennent vous voir pour parler de sexualité ? Si oui, viennent-ils avant que vous leur en ayez parlé ou une fois que vous ayez abordé le sujet ?
- Y a-t-il des sujets ou des questions qu'ils vous posent le plus souvent ?
- Y a-t-il des sujets abordés plus spécifiquement par les filles et d'autres par les garçons ?
- Viennent ils généralement seul ou à plusieurs ?
- Utilisez-vous des supports pour vous aider à répondre à leurs questions ?
- Les dirigez vous vers des institutions comme le planning familial par exemple ?
- Faites vous des campagnes d'informations sur la sexualité ?
 - Si oui...
 - Avec quel public
 - Comment (supports, intervenants extérieurs...)
 - Quand (en parallèle du programme scolaire...)
- Lorsque ces jeunes viennent vous voir pour parler de sexualité, faites vous quelque chose de particulier par rapports aux jeunes sans difficulté ? Si oui quoi et pourquoi.
- En quoi votre rôle diffère de celui de l'infirmière ?
- Avez-vous remarquez une évolution dans la sexualité chez les jeunes ?

Annexe 16

Mot : <input type="text"/> Pseudo : <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Filtrer <input type="text"/> Rechercher 	
Bas de page	
Auteur	Sujet : A quelle peut t-on faire la premier fois
<input type="text"/>	<p>Posté le 06-03-2012 à 23:42:23  </p> <p>Bonjour j'ai 15 ans et je voudrais savoir à quel âge on peut le faire parce que mon petit ami veut le faire car il a 17 ans mais moi ça sera la première fois et je voudrais aussi savoir à partir de combien de mois on peut le faire si on peut le faire à 1 mois 2 mois ou 3 mois de relation</p> <p><u>Merci de répondre</u> 😊</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p>
<input type="text"/> Profil : Docteur Hors Compétition	<p>Posté le 06-03-2012 à 23:46:22  </p> <p>Bonsoir. Déjà il n'y a aucun âge, ni aucune limite de durée de couple pour coucher avec son copain. Tu le fais quand tu te sens prête, avec le partenaire de ton choix. De plus, si tu veux le faire seulement parce que c'est ce que veut ton copain, je trouve que c'est une très mauvaise idée.</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p>
<input type="text"/> Bouuuuh ! Profil : Docteur Hors Compétition	<p>Posté le 07-03-2012 à 00:12:01  </p> <p>Perso je te dirais de ne pas le faire. Tu n'es pas prête si tu nous poses la question. De plus, si ton mec te demande de baiser, il a de très grandes chances qu'il te veuille pour ça...</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p> <p>----- ** On peut empêcher un oiseau de voler, on peut empêcher un téléphone de sonner, on peut empêcher un bébé de pleurer mais on ne pourra jamais empêcher mon cœur de t'aimer... ** 😘 Pseudo-a-la-creme & Schimmel9556 😘</p>

Mot : Pseudo :

Bas de page

Sujet : Ma puberté trop avance est ce normal

Auteur	
<input type="text"/> Profil : Inconnu	Posté le 30-04-2012 à 23:29:01 <p>Jai 14ans et j'ai une voix ultra grave Je fais 6pied 2pouce J'ai du poils sur le torse, sous les bras et où le penis Mon pénis fait 20cm et des miette</p> <p>Est ce normal?</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p>

<input type="text"/> Nice shoes, 'wanna fuck? Profil : Citoyen	Posté le 30-04-2012 à 23:41:19 <p>Non, va te pendre.</p> <p>Qu'est ce que tu veux qu'on y fasse ? -."</p>
<input type="text"/> Profil : Star	Posté le 01-05-2012 à 00:04:56 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>Poupou811 a écrit :</p> <p>Jai 14ans et j'ai une voix ultra grave Je fais 6pied 2pouce J'ai du poils sur le torse, sous les bras et où le penis Mon pénis fait 20cm et des miette</p> <p>Est ce normal?</p> </div> <p>Des miettes sur ton penis. 😊</p>
<input type="text"/> Profil : Inconnu	Posté le 01-05-2012 à 00:09:13 <p>Sa veux dire quelque millimetre</p>
<input type="text"/> je suis souvent excité Profil : Quidam	Posté le 01-05-2012 à 07:50:50 <p>t'inquiete,moi à 14 ans j'avais déjà commencé à muer les poils,j'en avais surtout sur les jambes,mon penis(que je rase 😊) et un peu sur le torse en revanche,mon penis n'arrivait jusqu'a 20cm(mais c'est pas grave)</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p>
<input type="text"/> "You're my nicotine" Profil : Superstar	Posté le 01-05-2012 à 10:26:23 <p>Bah t'es juste plus en avance que les autres mecs, y a rien de grave.</p> <p>-----</p>

Enceinte à 16 ans

RÉPONDRE ↵

Dans ce sujet...

Rechercher

3 messages • Page 1 sur 1

Enceinte à 16 ans

Dé [] 01 Oct 2011, 12:11

Bonjour à tous,

Je voudrais savoir comment vous avez annoncé à vos parents que vous étiez enceinte.

Merci pour vos réponses.

Helfi

CITER

helfi

novice

★ ★ ★ ★ ★

Messages: 1

Inscription: 01 Oct 2011, 11:54

Re: Enceinte à 16 ans

Dé [] 02 Oct 2011, 20:37

Va avorter ou trouve toi un boulot, assume toi, tes dépenses, ta vie, et là tu pourras dire à tes parents que tu vas avoir un gosse et que tu assumera, que tu es prête.

Si non avorte.

Color Your Dreams (life is grey)

CITER



coloryourdreams

grand maître

★ ★ ★ ★ ★

Messages: 219

Inscription: 05 Mar 2011, 15:14

Localisation: Paris

Re: Enceinte à 16 ans

Dé [] 05 Oct 2011, 13:35

jesui tomber enceinte ver cette age la jai attendu els troi moi de grosses et jai montrer l echographie a ma mere et elle etai ravi el savia ke j allai lassumer et ke e serai men occuper il fau savoir kil fau etre prete pour sa c pa kelke chose a prendre a la legere devenir maman c son de grosse responsabiliter et de gr osacrifice tes apren voudron surment pa tou assumer et voudron ke tu ta ssume toute seule

CITER

julie julie

Mot :	<input type="text"/>	Pseudo :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Filtrer	Rechercher	
Page :	1	2	Bas de page		Page Précédente	Page Suivante
Auteur		Sujet : Je sperme a 12 ans , est-ce normal ?				
<input type="text"/>		Posté le 05-06-2010 à 23:43:54				
<p>Bonsoir a tous , voila j'ai 12 ans , et ce matin en me levant je suis allé prendre ma douche quand l'envie soudaine de me branler , bon alors je prend mon gel douche je mouline voila voila , mais depuis quelques moi , quand je me branle bien j'ai une sensation au dessus de mon penis qui me donne l'envie de me retenir de me branler (alors que j'ai pas specialement envie) alors je continue 2 ou 3 minutes et je vois un liquide transparent degouline (en petite quantité) de mon penis , alors voila je me demandait si c'etait normale et je vous demande si il vous est arrivé la même chose . . .</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 2 fois</i></p>						

<p><input type="text"/></p> <p>Bouuuuh ! Profil : Doctinaute Hors Compétition</p>	<p>Posté le 05-06-2010 à 23:45:23  </p> <p>Oui, c'est du liquide séminale ou peut-être déjà du sperme 😊</p> <p>-----</p> <p>** On peut empêcher un oiseau de voler, on peut empêcher un téléphone de sonner, on peut empêcher un bébé de pleurer mais on ne pourra jamais empêcher mon cœur de t'aimer... **</p> <p>😊 Pseudo-a-la-creme & Schimmel9556 😊</p>
<p><input type="text"/></p> <p>Profil : Doctinaute d'argent</p>	<p>Posté le 05-06-2010 à 23:47:30  </p> <p>c normal je pense ! enfin moi perso j'ai commencé à éjaculer du sperme vers 11-12 ans aussi</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 3 fois</i></p>
<p><input type="text"/></p> <p>DEAD. Profil : Doctinaute d'argent</p>	<p>Posté le 05-06-2010 à 23:47:45  </p> <p>Prépare-toi a voir un liquide blanc sortir de ton pénis très prochainement 🤪📷</p> <p>-----</p> <p>🤪📷 café et journal sont mes amis.</p> <p>Doctissimo</p>

<p>Mot : <input type="text"/> Pseudo : <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Filtrer <input type="button" value="Rechercher"/></p>	
<p style="text-align: center;">Bas de page</p>	
<p style="text-align: center;">Auteur</p>	<p style="text-align: center;">Sujet : [Pillule] Aide ;)</p>
<p>Ptitepoussine Les vieux rêvent d'être mort. Profil : Etranger</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 20:52:37  </p> <p>Bonsoir,cela fait 8 mois que je suis avec mon copain (moi 16 lui bientôt 19) Et je suis prête pour ma premiere fois blabla.. mais je préfère attendre ma pillule (rdv la semaine pro au médecin normalement..) je voudrais savoir si on est obligé d'attendre le premier jour des règles pour la débiter et au combien de temps elle protège? Je voudrais le faire juste avec preservatif,mais j'ai peur que ça craque.. merci 🙏</p>

<p>tite-loute45 Eleveuse de pingouins et d'ornithorynques bleus Profil : Notable</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 20:55:22  </p> <p>Bon, alors la pillule se commence le premier jour des règles -> 3 semaines de pillule et une semaine sans (pendant laquelle tu es censée avoir tes règles) Par la suite tu ne fait plus attention à tes règles, elle se..règlons toutes seules. Tu reprends le comprimé le même jour de la semaine que tu as commencé. Tu est protégé le jour même ou tu commences d'après ce dont je me souviens. Mais dans tous les cas la pillule n'est pas efficace à 100% , il vauX tout de même pour ta santé mettre un préservatif également.</p> <p>----- L'art du vide, c'est beau.</p> <p>"Si vous voulez que la vie vous sourit, apportez lui d'abord votre bonne humeur." Spinoza</p>
<p>leen404 Life is not a game Profil : Etranger</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 20:56:00  </p> <p>Eh ben moi personnellement, j'ai pas eut à attendre mes règles (conseiller par le planning familial a cause de mon cas), donc bon, je ne sais pas si sa vas être pareil pour toi ^^</p>
<p>Ptitepoussine Les vieux rêvent d'être mort. Profil : Etranger</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 21:05:43  </p> <p>tite-loute45 : Pour le preservatif on compte le garder.. jusqu'aux tests. Je pense qu'avec pillule+ preservatifs il n'y a aucun risque de grossesse ? 😊</p> <p>@leen : peut être que toutes les pillules ne fonctionnent pas pareils</p> <p style="text-align: right;"><i>Message cité 1 fois</i></p>

<p>tite-loute45 Eleveuse de pingouins et d'ornithorynques bleus Profil : Notable</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 21:08:00  </p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>Ptitepoussine a écrit :</p> <p>tite-loute45 : Pour le preservatif on compte le garder.. jusqu'aux tests. Je pense qu'avec pillule+ preservatifs il n'y a aucun risque de grossesse ? 😊</p> <p>@leen : peut être que toutes les pillules ne fonctionnent pas pareils</p> </div> <p>Ben il faudrai que le préservatif éclate, qu'une infime partie de sperme arrive à sa destination sachant que ton vagin est un piège à spermatozoides ambulants et en élimine énormément et qu'en plus de ca la pillule qui agit à 99% ne t'aie pas protégée...</p> <p>Autant te dire que tu aurais accumulé une poisse comme on en fait plus ^^</p> <p>----- L'art du vide, c'est beau.</p> <p>"Si vous voulez que la vie vous sourit, apportez lui d'abord votre bonne humeur." Spinoza</p>
<p>Ptitepoussine Les vieux rêvent d'être mort. Profil : Etranger</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 21:11:08  </p> <p>Oui. Tu me diras c'est toujours possible. 🌍</p>
<p>tite-loute45 Eleveuse de pingouins et d'ornithorynques bleus Profil : Notable</p>	<p>Posté le 19-04-2012 à 21:13:27  </p> <p>=) dès que la capote éclate, tu peux encore prendre la pillule du lendemain. Et si rien n'y fait et que tu es enceinte ben...avortement médicament ou opération, mais très sincèrement (oui je ne montre pas le bon exemple) je ne met pas de capote avec la pillule, j'ai fait bien sure les tests, je ne suis jamais tombée enceinte... (5 ans de pillule)</p> <p>----- L'art du vide, c'est beau.</p> <p>"Si vous voulez que la vie vous sourit, apportez lui d'abord votre bonne humeur." Spinoza</p>

Bibliographie

Ouvrages

- Professeur NISAND Israël, LETOMBE Brigitte, MARINOPOULOS Sophie – *Et si on parlait de sexe à nos ados : pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles* – édité à Paris : édition Odile Jacob, Février 2012 – pages 8, 26, 30, 43, 44, 51, 61, 69, 103, 154, 160
- *Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'état et à l'exercice de la profession* – édition Berger-levrault- Page 166
- QUEVAUVILLIERS Jacques – *Dictionnaire médical de poche* – édité à Paris : édition Elsevier Masson, 2007 - page 396
- *Dictionnaire Le Petit Rober micro* – édité à Paris, Mai 2011 – page 469, 759

Textes officiels

- Article L312-16 - Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. Journal officiel. 7 juillet 2001, n°156, page 10823

VI.

Documents audiovisuels

- Campagne de communication sur la contraception et les risques et les conséquences d'une grossesse non désirée survenue trop tôt lancée par le Ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes pour les 13-19 ans : « *Faut-il que les garçons soient enceintes pour que la contraception nous concerne tous ?* » <http://www.inpes.fr/30000/actus2010/007.asp>
- Campagne lancée par l'Inpes pour remobiliser les 18-30 ans autour de la contraception. <http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2009/027.asp>

- Série de programmes courts mis en place par l'Inpes pour leur parler de contraception, de relations amoureuses et de sexualité adressée aux 15-20 ans
<http://www.inpes.sante.fr/70000/cp/08/cp081024.asp>

Documents issus d'internet

- Inpes- *Contraception : filles et garçons, tous concernés !* [En ligne] [Référence du 3 Février 2012]. Disponible sur internet à partir de :
<http://www.inpes.fr/30000/actus2010/007.asp>
- Inpes – *Contraception et sexualité : des jeunes parlent aux jeunes* [En ligne] [Référence du 3 Février 2012]. Disponible sur internet à partir de :
<http://www.inpes.sante.fr/70000/cp/08/cp081024.asp>
- *Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001* [En ligne] [Référence du 6 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de :
http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RM2009-112P_synth_IVG_.pdf page 13, 33, 51, 53
- *Accompagnement* [En ligne] [Référence du 30 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.med.univ-rennes1.fr/sisrai/dico/1034.html>
- Gaurier Philippe – *Le concept d'accompagnement* [En ligne] [Référence du 29 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.infirmiers.com/ressources-infirmieres/documentation/accompagner-un-concept-fondamental-pour-le-soigne-et-le-soignant.html>
- *Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesses suite à la loi du 4 juillet 2001* [En ligne] [Référence du 15 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de :
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000047/0000.pdf> - page 38

- Ministère de l'Education Nationale - *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée, guide du formateur par le Ministère de l'éducation nationale* [en ligne] [Référence du 15 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : http://media.education.gouv.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/52/6/education_sexualite_intervention_114526.pdf

- Inspection générale des affaires sociales – *Les organismes de planification, de conseil et d'éducation familiale : un bilan* [en ligne] [Référence du 22 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000405/0000.pdf> - pages 4-5

- *LA PILULE Une contraception efficace et très utilisée !* [En ligne] [Référence du 10 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.contraceptions.org/html/pilule.htm>

- Centre national de ressources textuelles et lexicales [En ligne] [Référence du 24 Avril 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.cnrtl.fr/definition/sexualit%C3%A9>

- HUBERT Julie – *Cours – Santé publique - L'éducation, la prévention et la promotion pour la santé* [En ligne] [Référence du 3 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.infirmiers.com/etudiants-en-ifsu/cours/cours-sante-publique-leducation-la-prevention-et-la-promotion-pour-la-sante.html>

- Référentiels de bonnes pratiques - *Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire* [En ligne] [Référence du 2 Février 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.afpssu.com/ressources/comportrisque.pdf>

- Editions Larousse [En ligne] [Référence du 2 Mars 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009#54629>

- *Forum sexualité* [En ligne] [Référence du 2 Mai 2012] Disponible sur internet à partir de : http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/ados-sexo/premier-fois-sujet_203498_1.htm
- *Les forums Ados.fr* [En ligne] [Référence du 2 Mai 2012] Disponible sur internet à partir de : http://forum.ados.fr/love/Sexualite/puberte-avance-normal-sujet_52049_1.htm
- [En ligne] [Référence du 2 Mai 2012] Disponible sur internet à partir de : <http://www.filsantejeunes.com/forum/contraception/enceinte-a-16-ans-t290496.html>
- *Forum sexualité* [En ligne] [Référence du 2 Mai 2012] Disponible sur internet à partir de : http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/ados-sexo/sperme-12-normal-sujet_196720_1.htm
- *Les forums Ados.fr* [En ligne] [Référence du 2 Mai 2012] Disponible sur internet à partir de : http://forum.ados.fr/love/Sexualite/pillule-aide-sujet_51978_1.htm